

Quelle que soit notre profession, nous sommes tous des consommateurs. Nous aurons tous à gagner de la mise en oeuvre de l'Accord.

Au cours des ateliers de ce matin, vous avez discuté de façon détaillée des modalités de l'Accord. Vous avez pu poser des questions techniques qui se rattachent à votre secteur d'affaires. Vous avez pu découvrir exactement ce dont le Canada et les États-Unis sont convenus. En bref, nous avons décidé:

- o d'éliminer progressivement tous les tarifs douaniers entre nous d'ici 1988;

- o d'établir des règles innovatrices pour le commerce des services, élément du commerce extérieur qui connaît la croissance la plus rapide. L'Accord rendra plus facile le passage de la frontière et l'admission temporaire aux États-Unis, ce que certains d'entre vous ne manquerez pas d'apprécier;

- o d'élargir les possibilités de concurrencer les entrepreneurs de l'autre pays pour obtenir des marchés de l'État; et

- o d'établir des moyens efficaces de régler les différends commerciaux entre nos deux pays, ce qui comprend un mécanisme binational de règlement obligatoire des différends qui ont trait aux droits compensatoires et aux mesures antidumping et de sauvegarde des importations.

Qu'est-ce que cela représente pour la Colombie-Britannique?

En 1986, la province a exporté pour 13,5 milliards de dollars de marchandises. Le marché américain comptait pour 51 % ou 6,3 milliards de ses exportations.

L'Accord de libre-échange signifie de nouvelles possibilités en matière d'emploi et de croissance économique dans la province. Cela signifie également davantage de possibilités de diversifier la base industrielle de la province, objectif recherché de longue date par tous les gens de la Colombie-Britannique.

D'une façon plus précise, trois éléments de l'Accord sont d'une importance particulière pour les entrepreneurs et les gens d'affaires de la Colombie-Britannique:

- o l'élimination des droits de douane;

- o les nouveaux moyens de régler les différends commerciaux; et

- o un commerce plus libre dans les secteurs de la foresterie, de l'agriculture et de l'énergie.